

## REVENUS CMU C ET MEMBRE FAMILLE MAJEURE

Par CORCOU, le 17/10/2019 à 09:29

Bjr, J'ai 57 ans , logé gratuitement (touche l'ASS, RATP SOLIDARITE) par mon frère.

Je voudrais savoir si je dois inscrire (malgré que ce dernier ne verse aucun revenu et chacun fait séparement sa déclaration d'impôt) mon frère sur les ressources à déclarer sur le formulaire de demande de CMC-C ?

J'ai trouvé cela sur le net "https://www.senat.fr/rap/r99-356/r99-35616.html"

A votre avis?

Merci bcp